

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 20

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 18 mai 1871.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à une voyageuse qui, fuyant les horreurs de la guerre, est venue se réfugier dans les bras de sa chère patrie, de vous féliciter du charmant prologue avec lequel vous avez si dignement inauguré notre nouveau temple du goût.

J'aime le théâtre, je l'avoue ; j'en ai goûté les charmes dans les grandes villes et partout j'ai reconnu que le théâtre bien compris élevait le goût, polissait les mœurs et grandissait l'âme.

Et, chose étrange ! plus ces facultés se développent dans le public, plus ce public devient indulgent. C'est sans arrière-pensée que la population éclairée des grandes villes se laisse aller à l'admiration, au charme littéraire de la diction, ou même à l'illusion de la scène. Dans les passages touchants, un homme de goût sent ses yeux se remplir de larmes là où un esprit obtus ne voit que des grimaces qui le font rire.

Cela soit dit, monsieur, à propos de la représentation de dimanche à laquelle j'assistais. Ce vieux drame de la *Grâce de Dieu* est bien démodé. Néanmoins quoi de plus poétique et de plus touchant que l'idée de cette jeune paysanne folle de désespoir, mais qui a conservé tout au fond de l'âme, le souvenir de la vieille chanson de sa mère et que Pierrot ramène au pays en lui jouant sur sa vielle ces notes rustiques !

Et cependant, monsieur, le croiriez-vous ? Au moment le plus pathétique, le plus poignant, lorsque Marie, la pauvre folle va reconnaître sa mère, quelques spectateurs se sont mis à rire tout haut, voulant sans doute faire les esprits forts !

Est-ce à dire que la population lausannoise soit sourde à la poésie et au sentiment ? J'espère que non. Cependant le fait est plus grave qu'on ne l'imagine et confirme ce que je vous disais plus haut : c'est que ces facultés demandent à être développées. Le théâtre peut exercer à cet endroit une heureuse influence et j'y compte ; vous verrez, monsieur, que si l'on vous donne de bonnes pièces, bien interprétées, qu'au bout de quelques mois on ne rira plus des scènes touchantes, mais qu'en revanche on sourira plus facilement aux mots spirituels et aux allusions délicates qu'on n'apprécie pas encore assez.

Veuillez agréer, etc.

Une Suissesse exilée de Paris

Parmi les progrès à signaler dans le domaine de l'instruction publique, on peut citer les fêtes scolaires, qui exercent une influence sur la marche des écoles. Autrefois ces réjouissances n'étaient réservées qu'aux établissements d'instruction supérieure ; pendant longtemps on n'a connu à Lausanne que la *Fête du bois* destinée aux élèves du Collège et de l'Ecole moyenne. Les écoles primaires n'avaient rien de semblable ; on ne laissait à l'enfant du pauvre que le droit de regarder d'un œil d'envie les récréations des privilégiés de la fortune.

Mais depuis quelques années les écoles primaires de Lausanne ont aussi leur fête ; elle a eu lieu jeudi dernier, par un temps splendide, au milieu d'un grand concours de parents et de curieux.

Mardi, une fête semblable réunissait les enfants des écoles de Pully, Belmont et Paudex dans les riantes forêts qui couronnent les hauteurs de Pully.

Ce fait est d'autant plus réjouissant qu'il est rare dans nos campagnes, où il semble inaugurer une nouvelle vie et ouvrir une ère d'encouragement pour la jeunesse.

Rien n'avait été négligé par les autorités communales pour le plaisir de leurs jeunes administrés : collation, mât de cocagne, jeux, tir au pistolet, bal, etc., etc., si bien qu'au bout de la journée tous les cœurs débordaient de joie. Jamais ces tranquilles solitudes de la forêt n'avaient été témoins de tant de bonheur. Les nombreux parents prirent part à cette charmante fête qu'animaient de leurs accords les sociétés chorale et instrumentale de Cully.

On y remarquait, en outre, la présence de M. le chef du département, qui y a trouvé l'inspiration d'un de ces discours toujours si pleins de verve, de clarté et d'utiles enseignements.

La colonne Vendôme.

Les journaux français nous apprennent que la colonne Vendôme vient d'être démolie par la Commune de Paris. Cette colonne, d'ordre toscan et imitée de la colonne Trajane de Rome, fut inaugurée en 1810 par Napoléon, pour commémorer les victoires de la grande armée en Allemagne. Le piédestal était couvert de bas-reliefs en bronze tiré de 1012 pièces de canons de la bataille d'Austerlitz, et représentant les victoires de l'armée. Le bronze employé à cette colonne pèse 180,000 kilogrammes. Au-dessus du piédestal, à chaque angle, on voyait un aigle soutenant des guirlandes en festons. Les